

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREE
VEHICULE ELECTRIQUE
TYPE GOLFETTE**

Je soussigné(e)

Adresse :

N° téléphone :

Associé ou Ayant-droit au hameau :

N° :

NG :

Date de la demande :

► *Déclare avoir pris connaissance des prescriptions obligatoires indiquées ci-dessous en vue de l'obtention de l'autorisation d'entrée dans le Domaine d'un véhicule électrique de type golfette.*

(cochez les cases SVP)

- Assurance obligatoire (toujours disponible dans le véhicule)
- Conducteur détenteur du Permis de conduire B (toujours disponible dans le véhicule)
- Macaron du Domaine obligatoire avec numéro de parcelle
- Respect des places assises
- Conduite accompagnée interdite
- Respect impératif du Code de la Route (Article 6.2 du Règlement Intérieur du Domaine)
- respect des espaces verts et des stationnements réservés pour les véhicules 4 roues
- Les véhicules devront obligatoirement être stationnés sur l'îlot du propriétaire, en dehors de leur utilisation
- Les véhicules devront être équipés de phares, clignotants, feux stop et feux de position ainsi que rétroviseur

► **En cas de non-respect des clauses énumérées ci-dessus : immobilisation immédiate du véhicule et interdiction de circuler dans le Domaine.**

► **En cas d'infraction, des pénalités (Article 8.3.2 Règlement Intérieur du Domaine) pourront être appliquées à l'encontre des contrevenants.**

Signature de l'Associé ou Ayant-droit
Mention « lu et approuvé »

ACCORD POUR CIRCULATION DANS LE DOMAINE

REFUS

Fréjus, le

Joel LAVIALLE
Responsable des services techniques